Image not found or type unknown

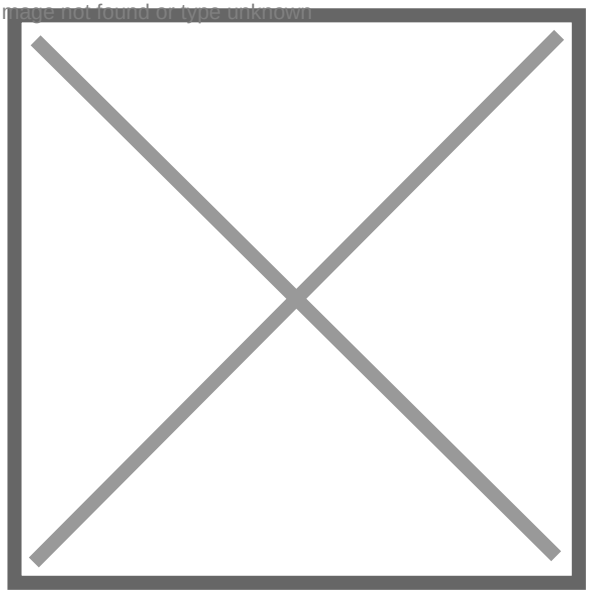

Peut-on résilier un contrat d'assurance prévoyance avant la date

Par **peyrot**, le **09/03/2011** à **15:07**

Bonjour,
est-il possible de résilier un contrat d'assurance- prévoyance souscrit chez Générali en juin 2007 (j'étais alors sans emploi) avant la date anniversiare

Par **gege59**, le **10/03/2011** à **21:56**

Bonsoir.
Je pense que vous devrez attendre la date anniversaire, soit en juin 2011, pour résilier votre contrat. Vous pouvez d'ores et déjà envoyer votre lettre recommandée avec avis de réception.
Cordialement,

Par **timati**, le **12/03/2011** à **09:05**

Bonjour,

De quel type de contrat s'agit t-il précisément? Si c'est une prévoyance en cas de décès ou invalidité par exemple il est possible d'arrêter votre contrat quand vous le souhaitez.

Ceci étant sachez que vous ne récupérerez pas les cotisations déjà versées. La question est donc de savoir si réellement vous ne voulez plus être protégée?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés